

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Aviva Investors - Climate Transition Global Credit Fund, Catégorie I, parts de capitalisation, EUR, un compartiment de Aviva Investors (ISIN : LU2299074331). Le Fonds est géré par Aviva Investors Luxembourg S.A.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif : L'objectif du Fonds consiste à générer des revenus et à accroître la valeur de l'investissement de l'Actionnaire tout en surperformant l'Indice de référence à long terme (5 ans ou plus).

Politique d'investissement : Le Fonds investit au moins 70 % de son actif net total (hors liquidités et équivalents) dans des obligations de sociétés du monde entier cherchant des solutions au changement climatique et remplissant les critères d'éligibilité du Gestionnaire d'investissement tels que décrits ci-dessous (l'« investissement de base »). À partir de cet investissement de base, le Compartiment exclut les sociétés de combustibles fossiles et comprend deux poches d'investissement :

- une composante « Solutions », qui investira dans des émetteurs d'obligations d'entreprises dont les biens et les services proposent des solutions pour atténuer le changement climatique ou s'y adapter ;
- une composante « Transitions », qui est allouée à des entreprises qui œuvrent de façon constructive à l'alignement et à l'orientation de leurs modèles d'affaires vers la résilience à un climat plus chaud et une économie à faibles émissions de carbone.

Le Fonds peut investir jusqu'à 20 % de l'actif net total dans des obligations d'État. Les investissements dans des obligations peuvent inclure des titres adossés à des actifs (ABS) et des titres adossés à des créances hypothécaires (MBS) le plus souvent des marchés européens et nord-américains.

Instruments dérivés et techniques : Le Compartiment peut recourir à des instruments dérivés à des fins d'investissement en créant à la fois des positions acheteuses et des positions vendeuses synthétiques couvertes, des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille. Le recours aux instruments dérivés fera soit partie de l'Investissement de base, et sera donc soumis aux critères d'éligibilité, ou fera partie des autres participations du Compartiment qui ne sont pas soumises aux critères d'éligibilité. *Prêt de titres* Niveau attendu : 10 % du total de l'actif net, maximum : 20 %. Titres sous-jacents en vue : obligations. *Swaps de rendement total* Niveau attendu : 0 % du total de l'actif net, 30 % maximum. Titres sous-jacents en vue : titres de crédit individuels et indices de crédit.

Stratégie : Les sociétés sont identifiées comme éligibles à l'investissement de base si elles satisfont aux critères « Solutions » ou « Transitions » et n'en sont pas exclues sur la base de leurs activités liées aux combustibles fossiles en utilisant les critères suivants :

- > 0 % des revenus provenant du charbon thermique, des combustibles fossiles non conventionnels, de la production de gaz et de pétrole en Arctique ou de la production d'électricité à partir de charbon thermique ;
- >= 10 % des revenus provenant de l'extraction et de la production de pétrole et de gaz, ainsi que de la production d'électricité à partir de combustibles liquides ;
- >= 15 % des revenus provenant de la production d'électricité à partir de gaz naturel.

Le Gestionnaire d'investissement exclura également les investissements directs dans les sociétés fabriquant des produits qui cherchent à nuire lorsqu'ils sont utilisés comme prévu.

Informations relatives à la durabilité : Les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et les indicateurs de risque lié à la durabilité sont intégrés au processus d'investissement et jouent un rôle clé dans la sélection des sociétés. Ce Fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas d'objectif d'investissement durable. Le Gestionnaire d'investissements intègre des données qualitatives et quantitatives concernant les impacts négatifs sur le développement durable dans son processus d'investissement. En outre, tous les investissements sélectionnés dans le cadre de l'analyse ESG du Gestionnaire d'investissement doivent suivre les bonnes pratiques de gouvernance et ne doivent pas être visés par la Politique d'exclusion fondée sur les critères ESG du Gestionnaire d'investissement. Des informations supplémentaires concernant la conformité au Règlement européen sur la taxonomie sont disponibles dans la section « Informations relatives au Règlement européen sur la taxonomie ». De plus amples informations sur la manière dont le Gestionnaire d'investissement intègre les critères ESG à son approche d'investissement, sur son modèle ESG exclusif et sur la façon dont il engage le dialogue avec les sociétés sont disponibles dans la section « Philosophie d'investissement responsable » du Prospectus et sur le site Internet www.avivainvestors.com.

Indice de référence (comparaison des performances) : La performance du Fonds est comparée à et l'exposition mondiale du Compartiment est surveillée par rapport à l'Indice Bloomberg Global Aggregate Corporate (l'« Indice de référence » ou l'« Indice »). Toutefois, l'Indice de référence n'est pas aligné sur toutes les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Fonds. Le Fonds est activement géré et le processus d'investissement du Fonds ne repose pas sur l'Indice, qui n'est qu'une représentation du cadre d'investissement. Le Compartiment devrait fonctionner avec une volatilité équivalente à celle de l'Indice de référence sur le long terme. Afin de permettre l'évaluation des caractéristiques climatiques du Fonds, le Gestionnaire d'investissement rédige des rapports sur les indicateurs clés pertinents pour la stratégie du Fonds. Les indicateurs clés comprennent l'exposition aux combustibles fossiles, la proportion de sociétés au sein du Compartiment faisant preuve d'une gouvernance solide sur le plan climatique et les sociétés qui atteignent les seuils de revenus définis dans la stratégie du Fonds. Ces indicateurs seront publiés dans la fiche d'information du Fonds et mis à jour une fois par an.

Les décisions concernant la sélection des investissements du Fonds sont prises de manière active par le Gestionnaire d'investissement.

Vous pouvez acheter et vendre des actions sur demande tout jour ouvré bancaire à Luxembourg.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas être adapté aux investisseurs qui prévoient de retirer leur argent dans les 5 ans.

Il s'agit d'une catégorie de parts de capitalisation, et les revenus du Fonds resteront dans le Fonds et seront reflétés dans le cours des parts.

Pour de plus amples informations sur les objectifs et la politique d'investissement, veuillez vous reporter au Prospectus.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



A risque plus faible

Rendements généralement plus faibles

A risque plus élevé

Rendements généralement plus élevés

Cet indicateur est basé sur des données historiques, calculé selon les règles de l'Union Européenne, et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

Il n'est pas garanti que la catégorie de risque et de rendement présentée reste identique. Elle est susceptible de changer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement « sans risque ». La valeur des investissements et les revenus en découlant évolueront dans le temps.

Le prix du Fonds peut évoluer à la hausse comme à la baisse et, par conséquent, il est possible que vous ne récupériez pas le montant de votre investissement initial.

Le Fonds s'est vu attribuer un coefficient de risque défini en fonction de la

volatilité historique du cours de ses parts ou, lorsque les informations disponibles étaient insuffisantes, sur base de ses catégories d'actifs sous-jacents.

Risque de change : Les fluctuations des taux de change peuvent réduire les gains sur placements ou augmenter les pertes sur placements. Les taux de change peuvent fluctuer rapidement, de façon importante et imprévisible.

Risque des marchés émergents : À la différence des marchés développés, les marchés émergents peuvent être assujettis à une plus grande instabilité politique, à des restrictions des droits et des libertés à l'égard des investisseurs, et leurs titres peuvent comporter des risques liés aux actions, des risques de marché, de liquidité, de crédit et de change plus élevés.

Risque de marché : Les prix de nombreux titres (y compris les obligations, les actions et les instruments dérivés) changent constamment, et peuvent parfois chuter brusquement et de façon imprévisible.

Risque de contrepartie : Le Fonds pourrait être exposé à des pertes financières si l'entité avec laquelle il entretient une relation d'affaires n'est plus en mesure ou n'est plus disposée à honorer ses obligations envers le Fonds.

Risque associé aux produits dérivés: Les produits dérivés sont des instruments qui peuvent être complexes et extrêmement volatils, parfois imprévisibles (particulièrement dans des conditions de marché exceptionnelles) et susceptibles d'engendrer des pertes beaucoup plus importantes que le coût du produit dérivé lui-même.

Risque associé aux titres non liquides: Certains actifs détenus dans le Fonds peuvent, par nature, être difficiles à évaluer ou à vendre en temps voulu ou à la valeur considérée comme leur juste valeur (surtout lorsqu'il s'agit de quantités importantes), et de ce fait, leurs cours peuvent s'avérer plus volatils.

Risque de crédit: Une obligation ou un titre du marché monétaire pourrait être exposé à une perte de valeur si la santé financière de l'émetteur se détériore. Le risque de crédit est généralement plus élevé pour les obligations de qualité inférieure à investment grade (également connues sous la dénomination de titres à haut rendement) par rapport aux titres de qualité investment grade.

Risque de taux d'intérêt — obligations : Lorsque les taux d'intérêt augmentent, la valeur des obligations diminue en règle générale. Ce risque est généralement plus élevé pour les obligations à long terme et les obligations dont la qualité de crédit est supérieure.

Risque associé à l'effet de levier: La baisse d'un cours sur un placement sous-jacent à effet de levier entraînera pour le Fonds une perte proportionnellement plus importante. Un niveau d'effet de levier globalement élevé et/ou des conditions de marché inhabituelles peuvent exposer le Fonds à des pertes importantes.

Risque en matière de durabilité : Le niveau de risque de durabilité auquel le Fonds est exposé, et donc la valeur de ses investissements, peut varier en fonction des opportunités d'investissement identifiées par le Gestionnaire d'investissement.

Des informations détaillées concernant les risques applicables au Fonds figurent dans le Prospectus.

FRAIS

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement*

Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	Aucune

Les frais d'entrée/de sortie indiqués sont des montants maximums. Dans certains cas (notamment lors de la conversion de parts en parts d'autres fonds ou d'autres catégories de parts d'Aviva Investors), il est possible que vous payiez moins – le montant effectif des frais d'entrée et de sortie peut vous être communiqué par votre conseiller financier/distributeur.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0.40%
----------------	-------

Le montant des frais courants se fonde sur les dépenses de l'année précédente pour l'exercice clos en décembre 2021. Le montant des frais courants exclut les commissions de performance et les frais de transaction de portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts dans un autre organisme de placement collectif.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Des frais de conversion de maximum 1 % peuvent s'appliquer en cas de conversion dans d'autres fonds ou catégories d'actions au sein d'Aviva Investors.

*Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Pour plus d'informations concernant les frais, y compris une description complète des commissions de performance applicables (le cas échéant), veuillez consulter les sections relatives aux frais du Prospectus du Fonds.

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

PERFORMANCES PASSÉES



La Catégorie de parts a été lancée le 05 mai 2021.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire - J.P. Morgan SE, Luxembourg Branch.

D'autres informations sur Aviva Investors, des exemplaires de son Prospectus et de ses derniers rapports annuel et semestriel peuvent être obtenues gratuitement, en anglais, auprès d'Aviva Investors Luxembourg S.A., 2, rue du Fort Bourbon, Luxembourg, L- 1249, ou de l'Agent de transfert, RBC Investor Services Bank S.A., 14, Porte de France, Esch-sur-Alzette, Luxembourg, L-4360, ou sur le site Web www.avivainvestors.com, où les derniers prix des parts du Fonds et des informations sur l'achat/la vente de parts sont disponibles.

Vous pouvez convertir vos parts en parts d'autres fonds ou d'autres catégories de parts d'Aviva Investors, sous réserve des dispositions de la Section « Investir dans les Compartiments » du Prospectus. Aviva Investors est soumis à la législation et à la réglementation fiscales luxembourgeoises. Cela peut avoir un impact sur votre propre situation fiscale et il vous est conseillé de consulter un conseiller fiscal dans votre pays de résidence.

Aviva Investors est une société constituée sous forme de Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) avec plusieurs compartiments. Le présent document d'informations clés pour l'investisseur décrit un compartiment de la SICAV. Les passifs de chaque fonds sont séparés et les actifs de ce Fonds ne seront pas utilisés pour payer les dettes d'autres fonds.

La responsabilité d'Aviva Investors Luxembourg S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Fonds. Les détails de la dernière politique de rémunération de la Société de gestion, avec la composition de son comité de rémunération, une description des éléments clés et une présentation de la façon dont elle est déterminée, sont disponibles sur www.avivainvestors.com. Un exemplaire imprimé peut être obtenu gratuitement auprès du siège de la Société de gestion.

Le compartiment, qui a été lancé le 05 mai 2021, est agréé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. La Société de gestion est agréée au Luxembourg et supervisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.